

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021**

PROCÈS VERBAL



Les membres du conseil municipal sont convoqués en séance ordinaire **le Lundi 25 Janvier 2021 à 20H15**, salle des fêtes de Lumes selon l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Secrétaire de séance
- Adoption du Procès-Verbal du 14/12/2020
- Désignation garants de permis d'exploiter (affouage)
- Adhésion au C.N.V.V.F.
- Subvention exceptionnelle AS LUMES
- Encaissement de chèque
- Devis divers
- Informations et questions diverses

Le Maire,

**Olivier PETITFRERE**

\*\*\*\*\*

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, Salle des Fêtes le **Lundi 25 Janvier 2021 à 20 H 15** sous la présidence de Monsieur Olivier PETITFRERE, Maire de LUMES.

**Sont présents** : Messieurs Eric DEREGARD - Michaël JACQUES - Bastien JAISSON - Jean-Pol LEDOCQ (visio) - Sylvain LIEBEAUX - Guillaume MALHERBE - Laurent NICLOUX - Olivier PETITFRERE.  
Mesdames Murielle AMBERT - Nadia BOROWY - Anne-Elisabeth DUEZ - Peggy GUILLON - Pascale LAUX - Ludivine RIVIERE.

**Absente excusée** : Mme Annick THELIER qui donne pouvoir à M. Olivier PETITFRERE

**Absent** : /

Monsieur le Maire désigne Monsieur Eric DEREGARD en tant que secrétaire de séance.



ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 14/12/2020

Le procès-verbal de la séance du 14 Décembre 2020 est adopté à l'unanimité par les membres présents à cette séance.

---

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---



DELIBERATION

---

### **DESIGNATION GARANTS DE PERMIS D'EXPLOITER (AFFOUAGE)**

Après avoir entendu les explications nécessaires de Monsieur PETITFRERE, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de désigner comme garants du permis d'exploiter dans le cadre de l'affouage de la parcelle 1.2 (2,62 ha) :

- Monsieur Olivier PETITFRERE
- Monsieur Laurent NICLOUX
- Monsieur Guillaume MALHERBE

Monsieur le Maire précise que de nombreux frênes sont malades et doivent être coupés. 26 personnes se sont inscrites à l'affouage. Celui-ci aura lieu en février après la période de chasse.

Il est rappelé que dans le plan de gestion de la forêt communale 2017/2036, il est prévu en 2022 de replanter des douglas sur cette parcelle. Une réunion sera organisée avec l'ONF et les élus pour choisir les essences les mieux adaptées.



DELIBERATION

---

### **ADOPTION DU REGLEMENT D'AFFOUAGE**

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, adoptent le règlement d'affouage proposé.



DELIBERATION

---

### **ADHESION AU C.N.V.V.F.**

Après avoir entendu les explications nécessaires de Monsieur PETITFRERE, les membres du Conseil Municipal, par 6 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions, décident de continuer à adhérer au Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Le montant de l'adhésion est de 175 euros par an.

Guillaume MALHERBE trouve que pour les personnes de passage sur la commune, cela peut être gratifiant.

Laurent NICLOUX précise que, si la commune a obtenu le label 1 fleur, c'est qu'elle a fait des efforts de mise en valeur.

Jean-Pol LEDOCQ confirme que l'on peut se faire connaître par ce moyen et d'autres (utilisation des sentiers pédestres, promenades...).



DELIBERATION

---

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AS LUMES**

Après avoir entendu les explications nécessaires de Monsieur PETITFRERE, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'AS LUMES en compensation de la perte d'activité (manque à gagner, buvettes, manifestations diverses) en raison de la crise sanitaire traversée.




---

## **ENCAISSEMENT DE CHEQUE**

Après avoir entendu les explications nécessaires de Monsieur PETITFRERE, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent l'encaissement du chèque de 1 392,36 € de la Caisse Meusienne d'Assurances Mutuelles correspondant au remboursement des dommages subis lors du dégât des eaux à la micro-crèche le 05 Octobre 2020.




---

## **DEVIS DIVERS**

Un point est fait sur l'avancée des travaux de la salle du conseil municipal (511,06 € ont été dépensés pour l'achat de la peinture, de la fibre murale et du petit matériel).

L'ensemble des membres du conseil municipal est également favorable au changement du mobilier de la salle du conseil municipal et à l'installation d'un écran interactif. Le choix du matériel n'est pas encore validé.

Après avoir entendu les explications nécessaires, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, acceptent les devis suivants :

- Achat parquet salle du conseil (Entreprise SIKKENS) 3 566,26 € TTC
- Installation chauffage salle du conseil (GOUTH Nicolas) 3 120,80 € TTC
- Pose cabine de douche logement (GOUTH Nicolas) 1 744,80 € TTC
- Entretien du matériel thermique (ROCHA) 1 576,58 € TTC  
Personnel technique (avec ajout éventuel de pièces si besoin)
- Achat ordinateurs classe mobile (IOBURO) 9 254,60 € TTC  
(subventionné à hauteur de 50 % par l'académie dans le cadre de la convention de partenariat « Label Ecoles Numériques 2020 »).

Eric DEREGARD précise qu'il a rencontré l'entreprise BRUNELET avec Guillaume MALHERBE lundi dernier pour une réactualisation des devis.

- Embellissement de la commune (BRUNELET) 14 545,50 € TTC  
(14 voix pour et 1 abstention de Mme THELIER car le père de sa belle-fille a présenté également un devis). Monsieur le Maire précise qu'il ne faut pas mélanger les affaires de famille et le bon fonctionnement de la commune.

Pour information :

Eric DEREGARD

- Impression du bulletin municipal (Imprimerie FELIX) 715,00 € TTC  
(normalement distribution en fin de semaine)
- Borne distributeur de « sac à crottes » (MORIN) 941,90 € TTC
- Affiches déjections canines (STICK ADHESIFS) 156,00 € TTC
- Achat de matériel (ROCHA) 815,32 € TTC

Olivier PETITFRERE

- Changement chauffe-eau mairie (GOUTH Nicolas)	448,80 € TTC
- Entretien Citroën Berlingo (COFFART)	203,45 € TTC
- Remplacement pare-brise Citroën Berlingo (COFFART)	807,26 € TTC
- Réparation Citroën Jumper (COFFART)	881,98 € TTC
- Panneaux led salle du conseil (REXEL)	399,00 € TTC

---

### INFORMATIONS DIVERSES

---

Michaël JACQUES :

- F2 au-dessus de la crèche : les démolitions sont terminées. On attend l'intervention du plaquiste.
- F2 au-dessus de l'école maternelle : les travaux sont en cours. Le plaquiste intervient en février.
- Logement Constant : les bâtiments de France sont d'accord pour le ravalement de façade. Début des travaux fin avril.
- Trottoirs Rue de Mézières : l'enrobé sera posé mi-février.
- Coffret ENEDIS : déplacement prévu semaine 9.
- Garde-corps bibliothèque : en attente.

Eric DEREWARD :

- Remercie les élus et non élus pour la rédaction du bulletin et Guillaume MALHERBE pour sa présence lors de la rencontre avec l'entreprise BRUNELET.
- Demande aux élus de réfléchir à l'achat d'un banc pour mettre dans le massif près de l'église (faire des photos lors des mariages par exemple).

Olivier PETITFRERE :

- Refus de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 pour l'étude et l'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie,
- Courrier de Mme POLETTI annonçant une subvention de 78 410 euros au titre du DSIL pour la pose de panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes,
- Refus de subvention du Conseil Départemental pour la pose de panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes,
- Remerciement à Laurent NICLOUX pour la présentation du nouveau LOGO de la commune. Celui-ci sera posé sur les véhicules, panneaux, courriers divers...



- A relancé la DIR concernant le passage piéton près du cimetière,
- A contacté M. PETITDAN (Conseil Départemental) pour l'inondation de la route au Christ et pour le trou dans la chaussée à proximité du cimetière. Un rendez-vous est prévu semaine 5,
- Va relancer Mme HARTWICH pour son baraquement. M. GUSTIN semble intéressé pour l'acquérir et faire les travaux,
- Va contacter M. BILLY, après avoir pris des renseignements au cadastre, pour une meilleure cohabitation sur le chemin le long de l'autoroute,
- M. PINOT semble intéressé pour acquérir le talus à la Joie de Vivre (environ 300 m<sup>2</sup>) pour construire un garage. Bornage à sa charge. Prix de vente : 30 euros le m<sup>2</sup> (conseils pris auprès de Maître WELTER pour le prix de vente),

- Guillaume MALHERBE cherche un(e) partenaire pour le cabinet infirmier (une pièce libre). Une annonce sera déposée sur Le Bon Coin prochainement,
- Prochain conseil municipal : semaine 10,
- Propose d'organiser une réunion pour échanger sur le vécu des élus lors de ces 7 derniers mois,
- Commission des Finances : semaines 7, 8 et 9. Vote du budget pour le 30 avril,
- Va relancer M. JACQUIER pour le compromis de vente signé avec M. GERAUD pour le futur lotissement,
- Annick THELIER va proposer une date pour réunion du CME la 2<sup>ème</sup> semaine de février.

---

## COURRIERS DIVERS

---

Remerciements :

- Syndicat Avicole des Balcons de Meuse pour la subvention de fonctionnement,
  - M. et Mme PIETTE pour les présents d'anniversaire,
  - M. et Mme GERBAULT pour le cadeau d'anniversaire et le colis de fin d'année,
  - M. et Mme LAUX pour le cadeau d'anniversaire et le colis de fin d'année,
  - Mmes LAURENT et FALLOT pour le colis de fin d'année,
- Isabelle, Philippe et Marie (Café des Sports) souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

---

## QUESTIONS DIVERSES

---

Peggy GUILLON demande pourquoi les bacs à sel n'ont pas été posés ? Monsieur le Maire répond que le déneigement s'est déroulé correctement, que deux permanences ont eu lieu à l'atelier pour la distribution de sel à la population (111 foyers se sont présentés). L'opération sera donc reconduite les prochaines années en remplacement des bacs à sel. De plus, les lumichons profitent très peu du sel mis dans les bacs car ce sont le plus souvent les personnes extérieures à la commune qui viennent se servir directement.

Nadia BOROWY signale à nouveau le stationnement de véhicules sur les trottoirs du Val Fleury et demande si le garde champêtre peut verbaliser. Monsieur le Maire en prend note.

Bastien JAISSON demande si le remplacement de Mme PONCHAUT est prévu à l'école. Ce point sera vu avec le groupe personnel.

Pascalle LAUX : M. NOE demande à nouveau pour l'aménagement des trottoirs Rue de la Poste, actuellement en gravillons. Ce problème sera étudié en commission.

Jean-Pol LEDOCQ demande l'étude :

- d'un mur anti-bruit et anti-pollution au niveau de l'autoroute,
- d'un espace pour les lumichons se réunir pour boire un café et acheter des produits bio, par exemple, compte-tenu de l'espace restreint au Café des Sports et de dédier un lieu du village en hommage à Samuel PATY.

---

**FIN DE SEANCE**

---

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 55.

**Le Secrétaire de séance**

**Eric DEREGARD**



**Le Maire,**

**Olivier PETITFRERE**

